

**Inauguration MAS de BIARD**  
**Jeudi 17 novembre 2011**

Madame la Ministre,

Mesdames, Messieurs les autorités,

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie infiniment Madame la Ministre pour votre présence à cette inauguration de la Maison d'Accueil Spécialisé de Biard. En effet, si je représente le Président du Conseil Général de la Vienne dont je tiens à excuser l'absence cet après-midi, c'est en tant que Présidente de la C.D.A.P.H -Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées de la Vienne que je vais m'exprimer.

Je tiens à profiter de cette occasion pour rappeler que la M.D.P.H de la Vienne - Maison Départementale des Personnes Handicapées - fait preuve d'un bon fonctionnement. Nous avons mis en ligne en 2010 un site Internet très complet que je vous encourage à découvrir, car l'ensemble des informations liées au handicap y figurent. Il remporte un véritable succès auprès de nos internautes souvent démunis, ce qui nous rappelle combien les besoins dans le domaine du handicap sont nombreux.

L'établissement que nous inaugurons aujourd'hui répond à une attente particulière et s'inscrit dans une continuité de prise en charge indispensable aux familles confrontés au handicap.

Je veux leur dire que les choses avancent, parfois avec des lenteurs que les personnes qui vivent les difficultés au quotidien ont du mal à accepter.

Cependant, l'ouverture de la structure que nous inaugurons aujourd'hui est un exemple concret d'un progrès en marche.

Ce progrès, je l'observe aussi dans d'autres domaines comme le handicap psychique ou bien avec la P.C.H - Prestation de Compensation du Handicap - qui concerne aujourd'hui plus d'un millier de personnes aidées quotidiennement dans la Vienne (adultes et enfants confondus) alors qu'elles étaient plusieurs centaines à la fin de l'année 2006.

J'espère que ces progrès vont se poursuivre. En effet, dans le cadre de mon action à la M.D.P.H, j'ai pu identifier plusieurs sujets préoccupants :

- Tout d'abord, le vieillissement des personnes handicapées. Voici quelques semaines j'étais sollicité par le médecin traitant d'une famille car les parents de 90 ans, épuisés, ne pouvaient plus assumer à leur domicile leur adulte handicapé qui relève d'un accueil en M.A.S Maison d'Accueil Spécialisé. Ce cas, hélas de plus en plus courant, sera repris comme thème incontournable dans le prochain schéma départemental des personnes handicapées du Conseil Général de la Vienne.
- Ensuite, les jeunes. Les parents d'enfants en situation de handicap de notre département, sont confrontés à de graves difficultés dans la recherche d'un service ou d'un établissement médico-social correspondant aux besoins reconnus par la C.D.A.P.H - Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

A ce jour, plusieurs dizaines de jeunes, n'ont pas encore de place dans un des établissements ou des services médico-sociaux de notre département : IME - Institut Médico Educatif, ITEP- Institut Thérapeutique Educatif Pédagogique et SESSAD - Service d' Education Spéciale et de Soins à Domicile.

J'ai pu établir un diagnostic de la situation dans la Vienne que je veux vous remettre car Il y a une véritable urgence pour trouver une solution adaptée et durable.

Le temps qui passe nuit à l'évolution de ces jeunes dont la prise en charge est retardée parfois depuis deux ans ....

En complément à une réponse d'urgence, il est indispensable que les partenaires s'unissent pour réfléchir à des questions essentielles :

- comment améliorer le repérage et la prise en charge précoce des enfants en situation de handicap ?,
- comment adapter les dispositifs existants à l'évolution des besoins ?,
- et comment accompagner la transition des jeunes vers les dispositifs adultes, l'insertion sociale et professionnelle ?

Je veux cependant conclure sur un message d'espoir.

Toujours en ma qualité de Présidente de la C.D.A.P.H, je peux observer un dynamisme des acteurs locaux du monde du handicap dans la Vienne. Un dynamisme auquel je tiens à associer le Conseil Général qui participe très activement en apportant chaque année près de 40 millions d'euros, tant dans la construction d'équipements que dans l'aide aux personnes.

Un réseau de partenaires associatifs qui nous invite à ne pas attendre pour réfléchir, expérimenter voire anticiper les orientations nationales pour nos concitoyens qui souffrent.

A titre d'exemple, je veux rappeler la création en décembre 2010, au Centre Hospitalier Camille Guérin de Châtellerault, en étroite collaboration avec l'association Handisoins 86 (porteur du projet), d'un hôpital de jour pour personnes handicapées.

Ce service est ouvert à des personnes avec handicap, dont le comportement ne permet pas un accès aux soins médicaux tant préventifs que curatifs avec une prise en charge adaptée et du personnel formé.

L'association Départementale des P.E.P (AD-PEP 86) est un des partenaires essentiel, investi et impliqué dans cette démarche dynamique. Je reconnais son Président Monsieur GILET et son Directeur Général Monsieur TAULE que je rencontre régulièrement dans le cadre du fonctionnement de la M.D.P.H.

L'établissement Terra Nova est un très bel exemple et une réussite. Je veux féliciter sa directrice, Mme BAUDIFFIER, la remercier ainsi que l'ensemble du personnel de l'établissement. Je sais tout leur engagement et leur dévouement pour les résidents.

Voilà, Madame la Ministre, malgré des situations qui restent encore à améliorer, je tiens à vous assurer que l'ensemble des acteurs de la Vienne sont fortement mobilisés pour que les personnes en situation de handicap vivent au mieux, dans un département qui tente de prendre en compte les difficultés du quotidien.

Et c'est bien la mise en cohérence de toutes les actions, de tous les intervenants, de toutes les structures qui m'importe.

C'est le défi que j'ai l'honneur de relever chaque jour avec les équipes qui m'entourent.

C'est le défi, je le sais, que vous portez vous aussi Madame la Ministre. Je vous en félicite et vous en remercie.

Valérie CHAMPION